

Histoire d'un village : Puiseux-en-Retz

Connaître l'histoire de son village semble de plus en plus souhaité par ses habitants. Des monographies existent, mais en nombre insuffisant !

Durant cinquante années de ma vie, j'ai glané par-ci par-là... CARRIER, MELLEVILLE, de LA PRAIRIE, FIRINO, ROCH, LUGUET, ANCIEN, CHAUVIN (voir Bibliographie) m'ont été d'un grand secours. J'ai souvent compulsé les Archives de la commune, mais j'ai aussi écouté et fait parler des « témoins » dont la plupart sont aujourd'hui disparus.

Il est temps de mettre en ordre les documents amassés, sans avoir pourtant l'ambition de présenter une étude complète et définitive.

Ce long préambule, pour demander à mes lecteurs... beaucoup d'indulgence.

Quelques Généralités

Petit village de l'arrondissement de Soissons, Puiseux est tout entier dans la forêt de Retz, à 5 kilomètres au Nord-Est de Villers-Cotterêts, chef-lieu de canton.



Sans parler des origines, nous pouvons dire qu'il est fort ancien. Le nom même a intéressé les amateurs de toponymie qui ont vu une parenté entre Puiseux et puits, donc un rapport avec les eaux. Nous reparlerons du ru de Retz, mais nous pouvons imaginer tout de suite une peuplade gauloise installée dans une clairière, autour de notre source, au milieu de la forêt... Les historiens ont trouvé différentes appellations du village, citons Podiscus et Podiscum, Puteoli, Puseli, Puyseult, Puiseulx, Puisieux, pour arriver à Puiseux (1) à la fin du 17^e siècle.

Sur 975 hectares de superficie, on compte 296 hectares de terres cultivées. Sur les 655 hectares de bois, 628 appartiennent à l'Etat (c'est le vingtième de la forêt de Retz). L'altitude varie de 231 mètres — Tour Réaumont — à 77 mètres, étang de Montgobert. Cette situation particulière a donné lieu à une envolée lyrique sous la plume de l'abbé Chollet qui écrivait en 1850, en parlant du « fort beau village de Puiseux » :

« on admire surtout à l'entrée du village, sur un plateau assez élevé, une couronne de hêtres magnifiques qui semblent planer sur sa tête : c'est la plus belle peut-être, la plus grandiose et la plus élancée de toute la forêt. La coupole de Saint-Pierre de Rome est admirable sans doute ; mais le dôme de Saint-Pierre de Puiseux (2) formé par les grands arbres me ravit et m'enchante : quelle hardiesse, quelle somptueuse magnificence !... »

Puiseux avait 143 habitants au dernier recensement (1982), 34 résidences secondaires pour 50 habitations principales. Nous sommes loin des 350 habitants de 1818, mais en progression depuis 1976, 120 habitants.

Quelques « Etapes »

Aucune découverte — pour le moment — ne peut corroborer l'hypothèse que j'avançais tout à l'heure du village gaulois au milieu d'une clairière (On a seulement découvert des vestiges de l'époque sur la route de Faïte, à quelques kilomètres de notre terroir).

Le cartulaire de l'abbaye Saint-Médard de Soissons, au 9^e siècle, mentionne Puiseux pour la première fois sous le nom de Puteolis. MELLEVILLE cite un seigneur Thibaud de PUYSEULT en 1220. En 1255, Saint-Louis affranchit les habitants des lieux de la châtellenie de Pierrefonds, dont ceux de Puiseux, qui étaient ses hommes de corps, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber en servitude et lui payer chacun une rente annuelle de 12 deniers parisis, (Melleville).

(1) L'actuelle dénomination — Puiseux-en-Retz — date de 1947. En mai 1945, le Conseil municipal avait proposé un changement de nom, du fait d'anomalies dans l'acheminement du courrier, en particulier nées d'une confusion avec Puisieux-et-Clanlieu. Le Conseil d'Etat adopta Puiseux-en-Retz, plutôt que Puiseux-sur-Retz.

(2) Saint-Pierre est le saint-patron de Puiseux.

En 1537, le seigneur est VALERAND de VAUX.

Un « bond dans le temps » nous amène au début du 17^e siècle, au moment où l'histoire sera mieux connue, au moins celle du seigneur et de ses proches, personnages autour desquels se cristallisait toute la vie du village. Pour nos lointains ancêtres, il faut les « imaginer », ouvriers des bois, travailleurs des champs, occupés à servir (c'est ici qu'il faudrait « placer » l'anecdote concernant Henri IV et un habitant de Puiseux, anecdote rapportée dans le tome XXVI des Mémoires de la Fédération, page 169).

En 1600, nous savons que Puiseux appartient à l'abbaye Saint-Médard de Soissons, Jean FERET étant le seigneur en titre.

LES DE VASSAN, SEIGNEURS DE PUISEUX

Par adjudication au Palais de Soissons devant les commissaires le 14 janvier 1600 Zacharie de VASSAN se rend acquéreur de la seigneurie de Soucy et Puiseux, dépendant de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons et consistant en toute justice, censives, droits seigneuriaux et petite dîme, dite dîmeron, à lever sur les propriétés du lieu, sauf celles du monastère, moyennant 1200 écus, sous réserve de foi, hommage et dénombrement (il cèda ses droits sur Soucy au seigneur de Montgobert, en 1602)

La famille de VASSAN va marquer la vie de Puiseux jusqu'à la Révolution (3).

Origine de la famille

Nous « trouvons » un de VASSAN à Fontenoy, près de Soissons dès 1380, sans pouvoir dire avec certitude si sa famille est originaire de Vassens, dans l'Aisne, ou de Brienne, en Champagne.

Zacharie de VASSAN

est un de ses descendants directs. D'abord page, il est homme d'armes de la Compagnie de chevau-légers du Roi en 1588. Quatre ans plus tard, il obtient une charge de gentilhomme servant chez le Roi. C'est à ce moment qu'il épouse (contrat du 27 août, devant Pierre de la Clef notaire à Coeuvres) Madeleine FERET, fille unique et seule héritière de Jean FERET, seigneur de Montlaurent et de Puiseux, vicomte d'Obilly, seigneur du quart du vidame de Châlons. Les jeunes époux habitent Puiseux, puisque deux enfants y sont nés en 1595 et 1598.

1600, c'est l'acquisition de Puiseux.

Zacharie de VASSAN poursuivra une brillante carrière. Dès 1598, il est lieutenant au gouvernement de la ville et citadelle de Laon. Cette charge lui est confirmée par lettres-patentes du Roi du 1^{er} janvier 1609 « en considération de ce qu'il s'était bien et dignement comporté en cette charge, au gré et contentement tant de Sa Majesté

(3) Vice-Président de la Société Historique de Soissons au début du siècle, Firino a fait une véritable étude généalogique en indiquant des Sources précises qui nous permettent de « détacher » ce qui intéresse notre village.

et du marquis de Coeuvres, gouverneur de Laon, que de tous les habitants de la même ville qui se louaient infiniment de sa conduite ».

Il était très aimé du roi HENRI IV ainsi qu'en attestent les différentes charges qu'il obtient et qui le rapprochent du souverain : en 1605, il est conseiller maître d'hôtel du Roi, en 1615, il obtient un brevet de l'état avec la charge de « mestre de camp ». Ces distinctions sont assorties de pensions : 2 000 livres en 1611 pour « services signalés », 2 000 à 4 000 livres en 1616 pour le dédommager des pertes qu'il a subies.

En général auprès du Roi ou à l'armée, Zacharie de VASSAN vient cependant à Puiseux s'occuper de ses intérêts particuliers. En 1601, il est présent lors de l'estimation des terres de Puiseux et Soucy : en 1602, 1605, 1613, il signe différents actes notariés.

Il meurt en 1617. Il est inhumé dans l'église de Puiseux, sous une tombe plate, vis-à-vis de l'autel. (Sa veuve le rejoindra dans le même tombeau en 1635). De leur union, nous connaissons 11 enfants ; 4 au moins sont nés à Puiseux (4).

Nicolas de VASSAN

Né le 8 mai 1594 au château de Coeuvres, l'aîné des enfants est le seul qui « fera souche ». Il est d'abord page du duc de Vendôme, puis un de ses gentils hommes, enfin lieutenant de sa compagnie des gardes. Seigneur de Puiseux, vicomte d'Obilly, il hérite de toutes les charges de son père en 1617 ; le voici conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, « mestre de camp » entretenu ; il touche 6 000 livres de pension.

En 1622, il fait un riche mariage à Orléans. Sa « nouvelle » fortune va lui permettre d'acheter à sa mère — le 28 mai 1622 — les fief, terre et seigneurie de Puiseux (24 000 livres, conformément à l'estimation faite par son père en 1601). En 1623, il rend foi et hommage de la terre et seigneurie de Puiseux à l'abbé de Saint-Médard. Nicolas de VASSAN cherche à étendre sa fortune territoriale dans le Soissonsais et à acquérir de nouvelles charges : en 1622 (acte devant GOSSET, notaire à Villers-Cotterêts) il achète à Claude COURANT, de Vivières, ses offices de capitaine-châtelain et de garde-marteau de la forêt de Retz, plus la maison et les bâtiments que De MAZANCOURT, seigneur du Plessis, avait fait construire dans l'enclos de la tour de Vivières. En 1626, il sera conseiller du Roi, receveur et payeur des gages et droits de chevauchée des officiers de l'élection de Crépy-en-Valois ; il reçoit des commissions du Roi pour la conduite de troupes en garnison (Soissons, Riom, Poitiers, etc...).

De son mariage naîtront neuf enfants. Les deux premiers, des militaires, mourront jeunes. C'est le troisième, François, qui succédera à son père.

(4) Nous vous faisons grâce de leurs destinées. Disons seulement qu'à l'époque les filles des seigneurs deviennent souvent religieuses ; quant aux garçons, ou bien ils entrent dans les ordres, ou bien ils servent dans l'armée, après avoir été pages dès l'âge de 15 — 16 ans.

En 1671, Nicolas de VASSAN rédigeait son testament, en présence d'Hubert RIVIERE, « prêtre religieux gouvernant l'église de Puiseux » ; il léguait 300 livres à l'église, à charge pour le prêtre de dire une messe tous les 15 jours, à la chapelle de la Vierge, « pour le repos de son âme et de celles de ses père et mère ». Il a 77 ans ; il est veuf depuis 20 ans ; sans doute impotent, hors d'état de s'occuper de ses affaires puisque moins de deux ans plus tard il abandonne à François des rentes sur l'Hôtel de ville et les revenus qu'il tirait de son office de garde-marteau, (5) « à la charge pour son fils de l'entretenir ainsi que son valet de chambre, son cocher avec 3 chevaux, de payer les gages de ses domestiques et de son commis, enfin de lui donner six louis d'or par an ».

Il meurt à Puiseux le 24 novembre 1676.

François de VASSAN

D'abord dans les ordres — aumônier du duc d'Orléans après avoir acheté sa charge 5 300 livres — François de VASSAN abandonne l'habit religieux à la mort de ses frères. Lui aussi fait un riche mariage ; Anne PREVOST, fille d'un conseiller — secrétaire du Roi, apporte 50 000 livres de dot, alors qu'il dispose personnellement de 200 000 livres, tant pour ce qui lui venait de sa mère que pour ce qui pouvait lui échoir dans la succession de son père. Le couple vivra le plus souvent à Puiseux ; la plupart de leurs six ou sept enfants y sont nés.

François hérite la terre de Puiseux à la mort de son père, avec foi et hommage à l'abbé de Saint-Médard, puis aveu et dénombrement en 1676. Il achète une charge importante en 1683, celle de chef et capitaine des deux vols du milan et de la fauconnerie de France (c'est certainement très cher car malgré sa fortune il doit emprunter 16 000 livres).

François de VASSAN meurt en 1697, on dira de lui qu'il fut « un des hommes du monde qui parlait au roi avec le plus d'ingénuité, avec une certaine familiarité naïve qui divertissait le souverain ».

Zacarie de VASSAN

Un nouveau Zacarie de VASSAN devient seigneur de Puiseux en 1697 (avec foi et hommage, aveu et dénombrement des terres de la seigneurie).

1697, c'est aussi la date de son mariage avec une riche héritière qui reçoit 40 000 livres de dot, plus 1 000 écus par an (nous « rencontrons » bien souvent des renseignements qui montrent l'importance des alliances). Zacarie de VASSAN n'avait pas attendu ce moment pour « se faire un nom » : page de la petite écurie du Roi à 15 ans (1682), il est plus tard capitaine dans le régiment d'infanterie du Roi, avant d'être nommé par Louis XIV « gentilhomme de la manche » (6) du duc de BERRY (1693).

(5) Le garde-marteau avait un rôle important, comparable à celui de nos actuels Ingénieurs des Eaux-et-Forêts.

(6) Attaché à la personne du duc de BERRY, petit-fils du roi. Les « gentilshommes de la manche » ne pouvaient pas tenir leur « élève » par la main, mais seulement par la manche.

Veuf en 1701, il contracte un nouveau mariage deux ans plus tard, la nouvelle épouse apportant 60 000 livres de dot !

En 1709, Zacarie de VASSAN est nommé par le Roi à la charge qu'avait son premier beau-père : il devient capitaine des levrettes de la chambre du Roi, avec un brevet de 20 000 écus, (charge importante qui lui donne toute autorité sur les jeunes chiens qui abondent à la cour, et sur leurs valets). Le seigneur de Puiseux doit habiter principalement Versailles et Paris, mais il ne se désintéresse pas de notre région.

Des trois garçons nés des deux mariages (en plus de deux filles) seul Louis-Charles Antoine subsistera.

Louis-Charles Antoine (ou Michel) de VASSAN

Baptisé à Versailles en 1706, nous le « trouverons » enseigne, puis sous-lieutenant au régiment des Gardes françaises. En 1732, il est capitaine des levrettes et lèvriers du Roi, en survivance de son père.

En 1737, il épouse Marie-Louise HUBERT, fille du seigneur de Fleury et de Corcy, conseiller du Roi.

Il fut titré marquis de VASSAN.

Nous lui connaissons 5 garçons dont 3 vont émigrer à la Révolution. C'est l'aîné qui intéresse notre seigneurie.

Louis-Zacharie de VASSAN

En effet, Louis Zacharie de VASSAN sera le dernier seigneur de Puiseux.

Baptisé en 1738, il est page dans la petite écurie du roi dès 1754, puis cornette au régiment de Gramont. Réformé en 1763, nous le retrouvons « mestre de camp » de cavalerie. En 1780, il est en plus lieutenant et inspecteur du régiment Colonel Général Cavalerie, moyennant 150 000 livres versées au marquis d'Evry, son prédécesseur. En 1784, il est promu brigadier. Les Archives administratives de la guerre nous gardent le souvenir d'un assez mauvais officier :

« Il a du zèle et de la bonne volonté, mais il est borné et sans caractère ; son régiment est mal administré et mal commandé ». En 1786, il est mestre de camp du régiment d'artillerie de Besançon, puis maréchal de camp.

En 1776, Zacharie de VASSAN a épousé la fille d'un lieutenant-général des armées du Roi. Des incertitudes subsistent quant à leur descendance, mais nous connaissons au moins 5 enfants baptisés à Puiseux.

1791, c'est la date d'émigration pour notre dernier marquis de Puiseux. Deux de ses frères sont déjà partis pour l'étranger ; il y entraînera son épouse et deux de ses fils, sans oublier le curé de Puiseux. Sa carrière militaire n'est pas terminée pour autant : il fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, puis sert sous les ordres du prince de Condé, d'abord comme capitaine puis comme lieutenant-colonel du régiment noble à cheval d'Angoulême. Il meurt à Breslau en 1812. Les deux fils serviront les armées du roi de Prusse (le der-

nier mourra d'ailleurs au combat). Quant à la veuve de Louis-Zacharie de VASSAN, elle rentre en France en 1815 ; elle a tout perdu.

Avant de conclure sur cette famille qui marqua pendant deux siècles la vie de notre village, ajoutons que sa noblesse ne fut jamais reconnue et que les épouses De VASSAN ne purent jamais obtenir l'honneur vivement souhaité d'être présentées à la cour.

LE CHÂTEAU

L'histoire du château se confond certainement avec celle des seigneurs de Puiseux. La famille De VASSAN fit de nombreux séjours dans le village ; on peut facilement penser qu'elle n'habitait pas n'importe quelle demeure !

Le premier document écrit mentionnant le château de Puiseux — et que j'ai trouvé jusque maintenant — date de 1684 (7). Le 28 avril, Etienne LEBRUN, notaire royal au bailliage de Villers-Cotterêts s'y est déplacé pour enregistrer le testament de Maryse De VASSAN. D'autres actes signés au château par la suite nous ont été conservés mais aucun ne nous renseigne sur l'importance des bâtiments. MARIN, dans sa Monographie, écrit qu'il était de style Renaissance à l'origine, mais sans nous dire comment il l'a su. Au milieu du 18^e siècle, il est en mauvais état, ou il ne correspond pas aux besoins de ses occupants. Le dernier marquis De VASSAN, Louis-Zacharie, s'emploie à faire construire un très beau château sur lequel nous avons plus de renseignements.

Sans être certain qu'il fut édifié sans modifications, nous possérons un dessin (8) dont l'original peut être consulté aux Archives départementales de Laon. L'architecte parisien qui dirigea les travaux fut un certain Molines (ou Molinos) et la construction semble avoir été terminée vers 1783. Une lettre conservée aux Archives du château de Montgobert dit qu'il était solidement bâti, au milieu d'un parc de 20 arpents (environ 10 hectares), entouré de murs. Les fondations ont permis d'évaluer à 40 mètres et 11 mètres la longueur et la largeur du bâtiment principal. Les communs étaient tout aussi importants, comme tout ce qui en dépendait certainement : une ferme, l'église, le moulin...

Le Château était bâti au centre du village, à peu près à l'emplacement actuel de la maison de M. et Mme LOTS ; il regardait vers le portail ; la vue se portait en enfilade sur la rue des Grands jardins (le marronnier n'existe pas) et se prolongeait par une allée en forêt, l'actuelle laie de Vassan.

A la Révolution, les biens des émigrés sont saisis. Le « ci-devant » château de Puiseux, ancienne demeure de l'émigré VASSAN, est mis en adjudication le 18 vendémiaire an III (19 octobre 1794). Il est ad-

(7) Un château existait bien avant puisque la Chronique de Valsery nous dit qu'il fut saccagé par les « Jacques », donc en 1358.

(8) Reproduction dans le Bulletin municipal n°8.

jugé, pour 40 000 F, à François BUGNICOURT, fripier à Soissons, qui le vend un an plus tard à un nommé Paul François COSTARD lequel le cède à son tour le 24 brumaire an V (16 novembre 1795) à Samuel OERTHLING, docteur en médecine à Rostock, en Mecklembourg, à Paris à l'époque.

En 1818, le château est à vendre. Il est en très mauvais état. Les bâtiments des communs nécessitent des travaux, en particulier les couvertures, mais pour l'habitation la démolition est le seul remède. Une lettre du comte LECLERC — qui séjourne à Montgobert — (à son beau-frère le Prince d'Eckmühl qui serait volontiers acquéreur) donne des détails à ce sujet. C'est finalement Louis-Charles TOURILLON, ancien entrepreneur de bâtiments, demeurant à Paris, qui l'achète le 25 mai 1818 (45 000 F, devant LEBÈGUE, notaire à Villers-Cotterêts). Le château sera démolî aussitôt et les pierres vendues, surtout à Paris.

La dernière « étape » importante c'est la vente, en 1847 de ce qui a pu être sauvé. Le maire de Puiseux — Florentin Eloi ROCHE — se porte acquéreur pour 30 000 F (devant Senart, notaire à Villers-Cotterêts), le morcellement de la propriété commençant l'année suivante.

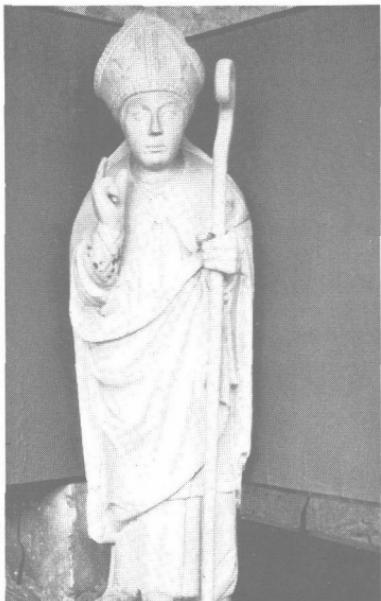
L'ÉGLISE

De plan roman, l'église de Puiseux n'a subi que peu de modifications au cours des âges. Sa simplicité et l'harmonie de ses lignes en font tout l'intérêt. Sa situation, entre l'emplacement du château et la ferme qui en était la métairie, indique suffisamment qu'elle faisait partie du domaine seigneurial, mais aucun document ne permet de préciser à quelle époque la chapelle particulière est devenue église paroissiale (en 1615, le desservant tenait déjà le registre d'état-civil). DE LA PRAIRIE en 1860, Bernard ANCIEN cent ans plus tard nous ont laissé des études très précises ; Jacques CHAUVIN lui a également consacré une page dans « Rencontres » de février 1973.

Nous nous contenterons de rappeler que l'édifice remonte en partie au 12^e siècle ; la façade côté portail, les arcatures qui supportent le nef, le carré du transept — qui devait soutenir un clocher de pierre — sont de cette époque (seconde partie du 12^e). Des travaux du début du 13^e ont modifié le chœur.

Les bas-côtés, primitivement couverts de lambris, ont reçu leurs trois travées de voûtes au début du 16^e siècle.

Dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul, l'église possède deux statues en bois du 17^e : Saint-Pierre, assis, coiffé de la tiare, Saint-Paul debout. Polychromes, elles devaient être plus agréables à regarder avant d'être recouvertes d'un affreux badigeon gris. Signalons aussi deux statues plus anciennes (15^e ou 16^e) : un Saint évêque et une jeune Sainte, sans attributs qui puissent aider à leur identification. Sont encore dignes d'intérêt : le double confessionnal, deux stalles en chêne et deux très belles portes de bois massif donnant accès à la sacristie.



Des nombreux membres de la famille de VASSAN qui reposèrent dans l'église, il ne reste qu'un seul souvenir : dans le croisillon nord, une dalle funéraire qui recouvre la sépulture de Zacarie de VASSAN et de son épouse Madeleine FERET. L'inscription devient illisible, les armoiries encore plus (9).

CI GIST MESSIRE ZACHARIE DE VASSAN CHEVALIER CONSEILLER et MAISTRE D'HOSTEL ORDIN^{re} du ROY MAISTRE DE CAMP ENTRETIEN EN L'INFANTERIE FRANCAISE. LIEUTENANT pour LE ROY AU GOUVERNEMENT DE LA VILLE ET CITADELLE DE LAON ET PAYS LAONNOIS. SEIG^r DE PUISEUX, VICOMTE D'AUBILLY ET AUTRE LIEU LEQUEL DÉCÈDE LE SAINT JOUR DE PENTECÔTE EN MILLE SIX CENT DIX SEPT

ET MADAME MADELEINE FERET SON ÉPOUSE DAME DE CE LIEU DÉCÉDÉE LE

VINGT TROIS OCTOBRE 1695

PRIEZ DIEU POUR LEUR ÂME

(ou « pour leurs âmes »)

Armoiries : de VASSAN : d'azur, au chevron d'or accompagné de 2 roses d'argent en chef et d'une coquille de même en pointe. FERET : d'argent à 3 fasces de sable.

(9) Heureusement, RIOMET avait relevé l'inscription « pour nous » en 1935 (les Eglises de chez nous) et j'ai pu réaliser il y a quelques années un calque par estampage.

L'humidité a toujours été le principal ennemi de notre église. Les eaux y pénétraient bien souvent et l'abbé CHOLLET la trouvait humide, froide, malsaine pendant l'hiver. Les derniers travaux bénévoles de 1962 ont fait disparaître pour un temps les moisissures des murs ; il faut les reprendre périodiquement.

Avant de quitter l'église, il faut jeter un regard à ce beau portail en plein-cintre, défiguré par le grattage et la suppression des motifs architecturaux, alors que le clocher en charpente détonne avec l'ensemble.

(Le Bulletin municipal n° 7 a tout dit sur Virginie : 2,20 m de tour de taille, 200 kg, fondu en 1852).

Nous connaissons les desservants de Puiseux, « succursale » importante puisque Montgobert en était une annexe de 1803 à 1875.

Nous avons parlé du curé BEUZARD, émigré en 1791 avec son seigneur, rentrant en 1815, alors que ROCH nous rapporte l'ouverture de son testament en 1809. Nicolas des MARSAUX religieux de Saint-Jean-des-Vignes, exerçait avant lui.

Le PRESBYTÈRE a fait « couler beaucoup d'encre », surtout à la fin du siècle dernier. Appartenait-il à la commune ? — Oui, nous dit un acte de 1717.

— Mais le jardin et la cour étaient propriétés de M. le curé affirme un document de 1766.

En 1823, le curé BEUZARD habitait dans sa maison, lieu-dit « la ville ». En 1859, le desservant reçoit un supplément de traitement et une indemnité de logement ; à partir de 1875, certainement même bien avant, la paroisse est desservie par le curé de Vivières, à la satisfaction des habitants.

Ce que nous savons bien, c'est que l'ancien presbytère servait de classe depuis 1824, et de mairie.

L'ÉCOLE — LA MAIRIE

La Monographie d'Edouard MARIN, instituteur en 1884, nous est très utile pour « parler » de l'école. L'étude des signatures des registres des délibérations et des actes de l'Etat-Civil montre que l'instruction était à l'honneur dans la commune avant la Révolution, un certain nombre d'habitants sachant lire et bien écrire. Le curé de Puiseux comme chanoine régulier de l'abbaye royale de Saint-Jean-des-Vignes était sans doute chargé de surveiller l'enseignement. Si le presbytère servait de maison d'école en 1824, il avait déjà cette destination beaucoup plus tôt, en particulier du 20 ventôse an II au 28 floréal an III (1794-1795). (De 1795 à 1800, les enfants allaient à l'école à Vivières dont le maître était agréé par la municipalité de Puiseux).

De 1800 à 1867, 14 instituteurs vont se succéder à Puiseux, sans interruption, les changements s'expliquant par le mauvais état et l'insuffisance du logement, sans doute aussi par le peu de ressources procurées par l'emploi.

En 1874, le presbytère — l'école donc — est vraiment en mauvais état. Le local est insuffisant et insalubre ; le conseil municipal « constate » qu'il faudra bientôt construire une école, et un presbytère ! Nous ne connaissons pas le nombre d'élèves à cette date, mais nous savons que 14 enfants sont admis gratuitement sur proposition du maire et du curé (ratifiée par le sous-préfet) ; il y a près de 300 habitants à Puiseux à l'époque.

En 1878, le projet de construction d'une école et d'une mairie est admis définitivement. Rappelons-nous qu'en 1847 Florentin Eloi ROCHE a acheté les dépendances du château ; il en a déjà cédé une partie à des particuliers mais il reste 22 ares 85 centiares, avec des bâtiments, le tout entouré de murs. La commune est intéressée et l'acte de vente des 23 et 24 novembre 1879 (devant DELVAL, notaire à Villers-Cotterêts) nous décrit les locaux : un corps de bâtiments sur la rue comprenant au rez-de-chaussée une cuisine, salle à manger, vestibule, chambres et cabinets, une laiterie, une étable, un bûcher et une petite chambre ; au premier étage, 8 chambres dont 6 avec cabinets, un bûcher et une petite chambre. Un pavillon séparé de la maison, faisant retour d'équerre avec elle comprend 3 pièces et 2 remises à la suite au rez-de-chaussée, 5 pièces au premier étage. Il y a encore un petit grenier au-dessus de l'espace séparant le pavillon du corps de logis. N'oublions ni l'écurie, ni le toit à porcs et signalons la fontaine de la cour principale, sans parler des lieux d'aisance.

Tout n'alla pas aussi facilement, non pas pour le prix — 10 000 francs — demandé par ROCHE, mais les bâtiments ne semblent pas convenir à l'installation d'une maison d'école. Malgré un premier avis défavorable de l'inspecteur primaire, malgré le rapport d'une enquête décidée par le sous-préfet (et qui critique surtout l'emplacement) l'achat est effectif, la commune étant hors d'état de faire face aux dépenses occasionnées par l'achat d'un terrain et la nécessité d'une construction neuve.

Les travaux dépasseront 10 000 francs ; ils devront être couverts par un emprunt (Gilbert, architecte). La nouvelle école est terminée pour la rentrée de septembre-octobre 1880 ; les 50 élèves qui la fréquentent seront plus à l'aise !

L'école fonctionne toujours dans les mêmes locaux et je laisse le soin aux écoliers actuels de continuer son histoire.

La Mairie sera installée dans les mêmes bâtiments, à la même époque, avec une entrée qui donne sur la minuscule place du village.

LA FORÊT

Nous avons dit l'importance « territoriale » de la forêt. Précisons que longtemps elle a offert un emploi à la moitié de la population du village. Les bûcherons sont nombreux, mais nous trouvons aussi des ouvriers plus spécialisés comme scieurs de long, fendeurs de lattes, sabotiers... L'extraction de pierre dure et grès pour l'entretien des routes nécessitera aussi une importante main-d'œuvre à laquelle vont s'ajouter les voituriers.

La Forêt apportera aussi bien des ennuis, tant pour le tracé des chemins et routes qui la traversent que par les procès concernant l'abattage et les droits d'usage.

Mais c'est surtout à cause des dégâts occasionnés par le gros gibier, cerfs et plus encore sangliers qu'on connaîtra de gros problèmes. De 1882 à 1890, les délibérations du conseil municipal sont occupées à des récriminations à ce sujet. L'équipage SERVANT, de Villers-Cotterêts, adjudicataire de la chasse à courre en forêt est particulièrement « incriminé » : il ne chasse que pendant trois mois, chaque chasse se terminant par la mort d'un animal, généralement mâle. Les battues ne sont pas exécutées (en 1886, on avait prévu la destruction de 120 sangliers !). En 1886, le maire prend un arrêté qui autorise tous les propriétaires et fermiers de la commune à détruire sur leurs terres tous les animaux sauvages, malfaisants et nuisibles et notamment les sangliers. Ils pourront le faire par eux-mêmes, en se faisant aider et assister par qui bon leur semblera sans permis de chasse, même de nuit et à l'affût, par tous les moyens, par tous les procédés, par le fusil, les pièges, traquenards, fosses...

LES RESSOURCES

L'AGRICULTURE. Si l'exploitation de la forêt assure de nombreux emplois, on peut en dire autant de la ferme principale qui appartient au seigneur jusqu'à la Révolution (10). Un bail du 28 octobre 1749 (devant CONVERT, notaire à Villers-Cotterêts) donne d'intéressants renseignements sur un tel document rédigé il y a plus de 2 siècles.

« Bail pour 9 ans à Denis BERGERON, laboureur à Puiseux et Marie-Madeleine CHAUDRON, sa femme : tous les Bâtiments dépendant des deux cours du Château dudit Puiseux à la réserve du Garde-manger au-dessus de la Laiterie que le Seigneur se réserve expressément, Item, toutes les terres et prés dépendant de la Seigneurie du d. Puiseux sans en rien excepter, les preneurs déclarant le tout bien connaître ; Item la jouissance des deux greniers de l'ancien logis avec le canal pour abreuver les chevaux, Item la jouissance des grands jardins de la pièce avec la franchise de la Cour ; à charge entre autres par les preneurs de charrier le chauffage, tuiles, pierres, chaux, lattes, bois et chaume qu'il conviendra pour les réparations de lad. ferme.

Plus les d. preneurs auront la jouissance des colombiers de lad. Seigneurie à la charge pour eux de fournir au d. Seigneur par chaque année du bail : 50 douzaines de pigeons en nature appréciés à 30 sols la douzaine plus 2 voitures pour charrier du vin pour le d. Seigneur et en outre moyennant un fermage en argent de 2 000 livres par chaque année à payer au d. Seigneur en sa demeure à Paris, plus 20 septiers (11) de blé froment criblé au crible normand, plus 200 pichets (12) d'avoine, plus 500 bottes de foins, 1 200 de gerbées, une

(10) Le Bulletin municipal n°12 lui a consacré une bonne étude.

(11) Un setier, ou septier : de 4 à 5 décalitres.

(12) un pichet : 2,61 dal. (canton de Villers-Cotterêts).

somme de poires ou de pommes, plus 10 chapons en plumes et un cochon de la valeur de 24 livres, plus de payer la redevance de la terre de l'Eglise soit 20 livres par an ; plus encore de payer par an au Seigneur Bailleur : 60 livres de beurre frais, 800 oeufs évalués 40 sous le cent et le beurre 10 sous la livre et pour le surplus aux conditions ordinaires... »

C'est l'arpentage de Louis-Joseph TOULOTTE, daté du 23 au 27 vendémiaire de l'an 13 (15 au 19 octobre 1804) qui nous donne des précisions sur la superficie des propriétés : ferme et bâtiments, 84 verges « à la mesure ancienne d'ordonnance, correspondant à celle actuelle de la République à 42 ares 87 centiares » ; terres labourables, 275 arpents 31 verges ; bois-garennes, 76 verges ; savarts et larris, 18 arpents 12 verges ; prés, 8 arpents 76 verges ; jardins enclos de murs, 45 verges ; soit, au total, 304 arpents 25 verges (plus de 150 hectares).

Comme dans tous les villages de la région, il existait à Puiseux de « petits cultivateurs » — comme on les appelait — peut-être moins qu'ailleurs cependant.

LES CARRIÈRES

Le sous-sol de Puiseux est essentiellement calcaire ; la pierre y est donc commune, pierre à bâtir, dure et tendre. Se « promenant en forêt » en 1879, MICHAXU rencontre plusieurs ouvriers, la pioche sur l'épaule, les vêtements couverts de la poussière blanche des pierres... « ce sont des carriers, c'est-à-dire des ouvriers occupés à extraire des blocs de pierres dures des innombrables carrières dont le territoire de Puiseux est rempli ». Suivons-les jusqu'aux carrières, situées sur le haut de la côte ; MICHAXU descend avec les ouvriers, dans la tranchée — « cette carrière étant à ciel couvert, les éboulements ne sont pas à craindre » — et remarque les énormes bancs de pierres superposées, ainsi que des blocs taillés, prêts à être enlevées (ils ont plus de 2 m³), les plus petits 1 m³. Des voitures attelées de boeufs transportent les blocs de pierre au chemin de fer de Villers-Cotterêts, d'où ils seront envoyés à Paris.

La carrière qui donnait le meilleur produit était épuisée en 1880 ; elle avait fourni la pierre au château de Pierrefonds et à plusieurs monuments de Paris sous l'empire. (Deux maîtres-carriers de Nanterre obtinrent l'autorisation d'ouvrir une nouvelle carrière en 1887).

LA TUILERIE. Le lieu-dit existe toujours. Les difficultés de transport expliquent l'existence d'une tuilerie, certainement abandonnée quand on peut se procurer plus facilement les matériaux de couverture. L'Argus Soissonnais annonce la vente — le 21 novembre 1881 — d'une pièce de terre de 2 hectares 17 ares 30 centiares sur laquelle se trouvent un bâtiment pour la fabrication de la tuile, un séchoir, un four à chaux, une maison d'habitation et une carrière de pierres tendres, souterraine, ayant ouverture dans ladite pièce.

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS

Les évènements qui marquent la vie d'un village et dont « l'histoire » garde le souvenir sont rarement gais ! Puiseux n'échappe pas à la règle. Les archives rappellent une épidémie de 1787, le règne d'une fièvre putride inflammatoire, « enrayée » grâce à des boîtes de drogues et paquets de quinquina adressés au curé par DESBATS, médecin à Villers-Cotterêts. Le choléra de 1842 fit heureusement « plus de peur que de mal ».

Les changements de régime eurent leurs incidences ici comme ailleurs. Rappelons la Révolution qui provoque l'émigration de la famille De VASSAN, accompagnée du curé du village et la vente de leurs biens (on ne trouva rien dans l'église). En 1798, il faut se défendre contre les « bandes noires » qui détruisent les récoltes ; les hommes de Puiseux sont enrôlés dans la 2^e Compagnie cantonale, la Compagnie du Couchant.

LES GUERRES, bien sûr, vont fortement « influencer » la vie du village.

En 1870, les dragons allemands ont leur poste à Maison-Neuve, dans la forêt. Venant de Montgobert, ils passent à Puiseux le 2 septembre, réquisitionnant pour 895 F. La guerre coûtera cher à la commune. Plus encore qu'une imposition allemande de 1800 F, c'est une affaire « française » qui va endetter Puiseux pour un long moment ! Durant la guerre, les communes riveraines de la forêt de Retz traversée par la route nationale n°2 ont été contraintes militairement — par les Allemands — d'abattre, sur une largeur de 100 m de chaque côté de la route, tous les bois de nature à servir d'abri ou de refuge aux troupes ou aux partisans français (des francs-tireurs s'étaient manifestés à plusieurs reprises). Les bois ont été vendus pour payer les ouvriers, les voituriers, les réquisitions... En 1872, l'administration forestière demande 16350 F pour vente illicite des dits bois, somme qui sera ramenée à 5000 F à titre de transaction par décision ministérielle. Puiseux ne peut offrir que 1857,50 F, somme non employée au paiement des ouvriers. Mais rien n'y fera ; malgré des procès, une pétition au Président de la République, il faudra payer, donc emprunter.

1914-1918. Au cours de la « Grande Guerre » de fréquents bombardements amenèrent de nombreuses destructions. Avant de recevoir la Croix de guerre la commune fut citée à l'ordre de l'armée par arrêté en date du 23 août 1923 :

« Puiseux a supporté vaillamment de fréquents bombardements dont elle a beaucoup souffert.

Malgré ses ruines, a fait preuve du plus beau patriotisme et d'une ardente confiance dans la victoire finale ».

Erigé en 1924 sur la place du village, le Monument aux Morts rappelle le sacrifice de 19 habitants.

C'est de la « Tour Réaumont » que le Général MANGIN dirigea l'offensive victorieuse du 18 juillet 1918 qui allait mettre fin (malheureusement plus de quatre mois plus tard) à 4 années de guerre.

LES « OBSERVATOIRES » DE LA TOUR REAUMONT

La Route du Faîte de la forêt a vu son tracé à peine modifié depuis l'époque gauloise ; c'est là que nous trouvons les points « culminants » de toute la région...

Le premier « observatoire » c'est une tour, édifiée vraisemblablement au 14^e siècle et qui permettait la communication par feux et signaux optiques avec d'autres tours semblables (en particulier la Tour du Grain, près de Gondreville, reliée elle-même à Vez, La Ferté-Milon...) Elle avait été élevée au « fest de la forêt » (231 mètres d'altitude) d'où l'appellation de « Tour es haults monts » qui deviendra Tour Réaumont (13).

Mais avant ? — Avant, il y a la légende... Mont au faîte, Mont aux fées... et voici « introduite » la possibilité d'y installer nos bonnes (ou mauvaises) fées, rendant des oracles à tous ceux qui passaient à proximité... et d'en faire le théâtre de bien d'autres récits qui se perpétueront au fil des temps...

Les dernières pierres de la Tour serviront sous le règne de François 1^{er} à la construction du « Mur du parc » et de plusieurs maisons de Puiseux.

Un deuxième « observatoire » était édifié quatre siècles plus tard (fin août 1914) à l'instigation du Général MAOUNOURY alors Commandant de la 10^e armée. Superposition de guérites en planches, c'était une sorte de pigeonnier juché dans un gros hêtre, auquel on accédait par une échelle.

Un autre « observatoire » militaire, édifié en 1918, n'avait rien de commun avec le précédent. Une tour de bois comprenait huit étages qu'on gravissait facilement à l'aide d'échelles. Au pied de l'échafaudage, des tentes étaient aménagées, pour le repos et pour la transmission des communications téléphoniques. C'est de là que MANGIN dirigea l'attaque victorieuse, la tour lui permettant de scruter l'horizon et de suivre les phases émouvantes de l'opération. La tempête détruisit ce qui restait de l'observatoire dont une stèle de granit rappelle aujourd'hui encore l'emplacement et le « dessin ».

L'altitude de « la butte » Réaumont en fit un point géodésique d'où l'érection d'un *nouveau pylône en bois* en 1923. De sa plate-forme supérieure, nous avons pu « profiter » d'un magnifique panorama (par temps clair, on pouvait apercevoir les tours de la cathédrale de Laon). La dernière charpente s'affaissa en 1952, par une nuit de tempête.

De ce « haut-lieu », il reste un monument, des assises de maçonnerie, l'occasion d'une belle promenade qui permet d'évoquer des souvenirs poignants surtout quand on l'entreprend comme une sorte

(13) Se référant à VIOLET-LE-DUC, MICHAUX, qui voit « les pentes de l'éminence, ceinturées de 3 fossés étages » — il en fit même une coupe théorique — la fait appartenir à un système d'observation et de défense, de l'époque romaine au Moyen Âge (MICHAUX : les Tours d'observation sous les Romains et au Moyen Âge. Bulletin Société Historique de Soissons. Tome 6 — 3^e série).

de « pélerinage » à l'invitation des Anciens Combattants qui s'y rendent encore officiellement, de temps en temps.

La dernière guerre causa à nouveau des destructions par bombardement au moment du recul de 1940.

LE RU DE RETZ

La Rivière de Retz ou Ru de Retz (sur les cartes, nous trouvons encore Ru des Rivelons) pourrait être la cause d'implantation du village. Bien sûr, ses eaux viennent de la forêt (la route du Faite est la ligne naturelle de partage des eaux). La source est bien connue, c'est la Fontaine Jean-François d'où coule une eau fraîche qui fut longtemps le principal « réservoir d'eau de la commune ».

Le ruisseau passe sous la route (il existait une fontaine dans la cour du château) ; après le lavoir public, il coule à ciel ouvert. Sur la gauche, le Ru de Retz reçoit les eaux de la Fontaine de la Pissotte ; il se dirige ensuite vers Montgobert, puis Coeuvres, pour se jeter dans l'Aisne après un parcours de 16 kilomètres.

De nombreux moulins avaient été établis sur son cours et la pêche était abondante : brochets, perches, anguilles, écrevisses...

Le sentier qui longe le Ru, à gauche, fut longtemps le seul chemin pour aller de Puiseux à Montgobert. Les marécages qui le bordent constituaient les prés communaux, qui donnaient du foin de mauvaise qualité, mais qui étaient néanmoins loués en 11 lots (ou en totalité — 1 ha 74 — s'il en résultait un avantage pour la commune). Le pâtre communal conduisait chaque jour 20 à 30 bestiaux sur une prairie voisine.

LE MOULIN DE PUISEUX

Alimenté par le Ru de Retz, le Moulin de Puiseux devait exister depuis bien longtemps. ROCH cite un Jean CORNET, meunier à Puiseux en 1655. En étudiant les registres d'état-civil, Bernard ANCEN a eu connaissance du mariage de Pierre LOURSON, meunier, le 19 février 1743. Par un bail de 1750, Michel de VASSAN « loue le moulin et ses dépendances, pour 9 ans, à Pierre LOURSON et à sa femme à charge de bien l'entretenir, de moudre le grain des habitants de Puiseux et autres, moyennant : 52septiers de bled, mesure de Villers-Cotterêts, 54 livres d'argent, 9 chapons et 9 canards en plumes ou faute de chapons et de canards 18 livres en plus payables savoir : le bled de semaine en semaine, l'argent de 6 mois en 6 mois, les chapons et canards le jour de Noël. » (Le meunier ne sait pas signer et on n'a pas retrouvé l'inventaire des « accessoires » du moulin, inventaire fait le même jour que le bail).

Le moulin appartient donc au seigneur. A Pierre LOURSON, décédé en 1764, succède Jean d'EPAGNE. Paraît ensuite Louis-François BRICOINGNE à qui Louis-Zacharie de VASSAN loue le moulin le 7 avril 1785, moyennant une redevance annuelle de 600 livres. Jean-François COFFIGNY — qui l'a acheté le 4 vendémiaire an III (1795) — Antoine HOUEL, Adrien CAUCHEME, Nicolas DUMENIL seront des propriétaires successifs.

Depuis un siècle, les meules ne broient plus. En 1900, c'est une ferme et la roue à aubes sert à actionner la batteuse. En 1910, M. GATTÉ, le père de mon épouse, installe des viviers. Nous y habiterons à notre tour à partir de 1930. L'établissement de pisciculture va se développer considérablement pour « alimenter » toute la région. Malgré des difficultés dues à la guerre, l'élevage redeviendra bientôt prospère : 40 000 truites et truitelles peuplent les bassins en 1960 ! (parallèlement, un élevage de visons ne donnera pas les résultats attendus).



Le site est resté remarquable, avec son magnifique cadre de verdure. Nous avons conservé le bâtiment principal du vieux moulin ; il abrite maintenant un Musée « personnel », axé principalement sur la vénérerie.

L'Histoire de Puiseux aurait pu donner plus de détails sur la vie communale avec la naissance du corps des sapeurs-pompiers (1865), l'électrification (1930), la distribution de l'eau...

Je ne connais pas d'homme célèbre né à Puiseux depuis la Révolution (on peut quand même signaler Etienne CHORON, né en 1811, qui devint maire de Soissons et président de la Société Historique de la même ville). Alexandre DUMAS « parle » de Puiseux dans ses

ouvrages, en particulier dans ses « Mémoires », dans « Le Meneur de loups » et dans « Catherine BLUM » qu'il écrivit à Maison-Neuve, poste forestier sur le territoire de la commune.

Je voudrais encore rappeler quelques phrases rapportées il y a un siècle par Edouard MARIN, dans sa Monographie.

« Les habitants de Puiseux sont assez robustes ; l'habitude qu'ils ont prise de soulever de lourds fardeaux comme ouvriers du bois leur a donné une force musculaire très développée. Ils n'ont pas cependant cet abord glacial et en quelque sorte farouche qu'on prête d'ordinaire aux ouvriers du bois, parce que tous couchent dans leurs maisons et y viennent prendre presque tous leurs repas... »

Les habitants de Puiseux ont en général, un caractère ouvert avec une certaine franchise ; ils s'enthousiasment facilement, mais leurs impressions passent vite. Les rapports entre eux sont animés de cet esprit d'union et de solidarité que leurs voisins leur envient, mais ils sont susceptibles... »

En conclusion, et à l'heure où de nombreux villages « agonisent » disons qu'ici, sous l'impulsion d'une municipalité dynamique, de responsables d'associations locales qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine, tout est mis en oeuvre pour que le village de Puiseux vive !

Michel DES LIONS

* Tous mes remerciements vont à mon ami Marcel LEROY qui m'a incité à regrouper mes notes et documents et qui a bien voulu les « mettre en ordre ».

BIBLIOGRAPHIE

- CARLIER : Histoire du Duché de Valois.
- MELLEVILLE : Dictionnaire Historique du Département de l'Aisne (1857) — Tome 2.
- M. CHOLLET : Un Serment mal gardé ou Villers-Cotterêts et ses environs (1853).
- DE LA PRAIRIE : Répertoire archéologique de l'arrondissement de Soissons. Canton de Villers-Cotterêts. Bulletin S.H. Soissons (1862).
- MICHAUX : Histoire de Villers-Cotterêts et des Communes du canton (1867) — Promenades en Forêt de Retz (1868).
- Monographie de Puiseux, établie en 1884-85 par l'instituteur, M. MARIN.
- DOMMANGET : Les Cours d'eau du Canton de Villers-Cotterêts (1908)
- Archives municipales de Puiseux-en-Retz. Registres d'Etat Civil.
- Actes notariés relevés par Roch (inédits).
- FIRINO : Les De Vassan. Bulletin Société Historique de Soissons. 3^e série 1912.
- Comte Maxime de SARS. Montgobert et son château.
- LUGUET : Biens d'émigrés et biens nationaux du canton de Villers-Cotterêts (manuscrit, 1963).
- ANCIEN : La légendaire Tour Reaumont. La Dépêche 1957 Notes sur l'Eglise, sur les Meuniers du moulin (manuscrit, 1962).
- CHAUVIN : Les 4 Observatoires de la Tour Reaumont. Rencontres (1957).
- Par Futaies et Taillis (1963). L'Eglise de Puiseux-en-Retz. Rencontres (1973).
- DES LIONS : Documents manuscrits.
- Bulletin Municipal : 16 numéros, depuis 1980.